

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 44

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

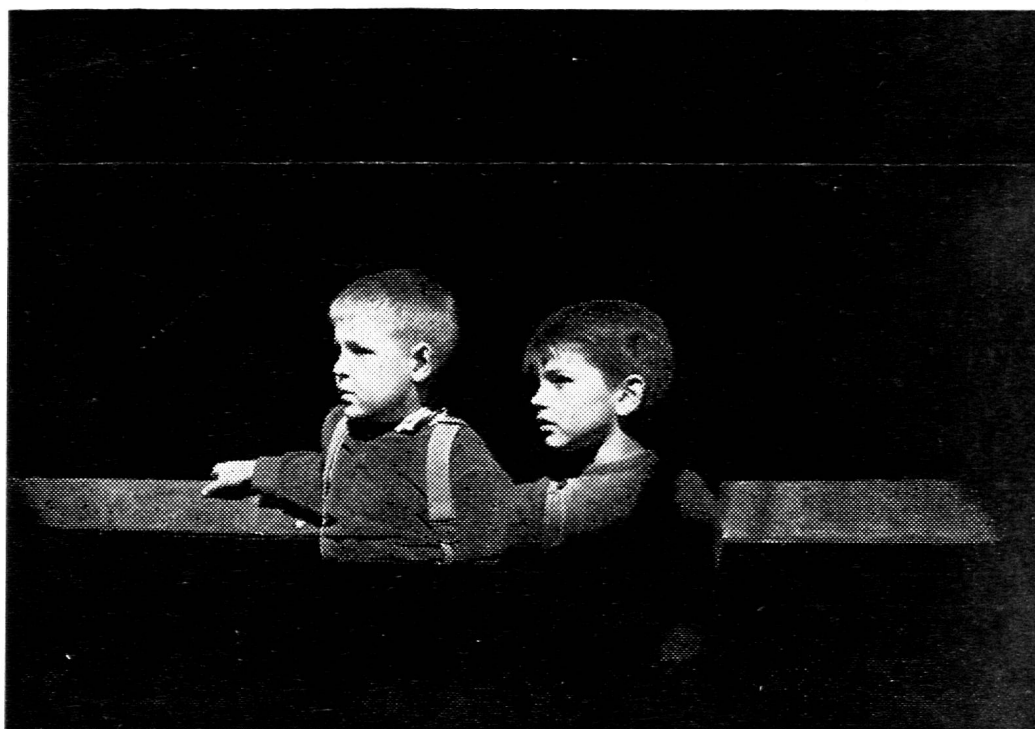
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Ils n'ont plus de foyer depuis que papa et maman se sont quittés...
Puissent-ils trouver dans nos classes, eux et ces milliers d'autres qui vivent dans des homes, dans des familles qui ne sont pas les leurs, l'affectueuse compréhension dont a besoin leur cœur précocement meurtri.

(Cliché Pro Juventute)

L'agenda planing

Quo Vadis

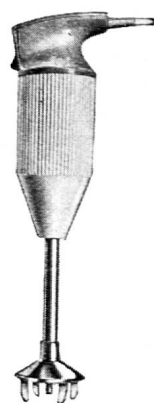
est le compagnon de toute personne travaillant méthodiquement avec un programme établi sur une semaine entière.

Il existe en 4 formats poche,
et 4 formats bureau

Demandez à votre papetier de vous le présenter.

Agent général pour la Suisse :

J. MUHLETHALER - GENÈVE.



ESGE - bamix

Le **magicien**
de la **cuisine moderne**

hache, moule, concasse
et mélange

En vente
dans tous les
magasins spécialisés

A vendre

Ciné Ampro ou RCA

à choix, optique et magnétique 16 mm. Films sonores.
Location, vente ou échange.

Offres sous chiffre P 6173 N à Publicitas, Neuchâtel.

COMPTOIR DE L'ÉLECTRICITÉ
en l'île

13, quai de l'île

GENÈVE

Tél. (022) 24 44 47

ENSEMBLIER DE CUISINE
APPAREILS ELECTRO-MÉNAGERS

Le Rêve

Cuisinières électriques et à gaz

Jubilé ——— 40 ans
au service de la clientèle



English schoolteacher

fully qualified and experienced Latin, Greek and French seeks position in Switzerland. Offers to: **Frau Richter, Sporimatte, Adelboden.**



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

restaurant
self-service
la Rochelle

entrée par
les
Grands Magasins
AUX EPIS D'OR
rue du Commerce

Cinéma

A vendre, à prix avantageux, et sous garantie, un excellent projecteur cinématographique 16 mm, sonore, avec accessoires : **Micron XXV : 1800 fr.**

Faire offres sous chiffre 4963 au bureau du journal.

Je déplore que, du fait de la portion plus que congrue laissée au Bulletin par l'abondance de la publicité, plusieurs articles, de toutes les sections, aient dû être ajournés à huitaine.

Mes excuses aux victimes : correspondants et lecteurs.

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Petite mise au point

On a pu lire, dans l'un de nos quotidiens, il y a quelques jours, certaine annonce d'un instituteur mécontent de son salaire et à la recherche d'un emploi dans l'administration privée ou l'industrie.

L'annonceur se prévaut du titre de maître de classe supérieure et se dit à Lausanne.

Après avoir découvert l'auteur de cette annonce (il priait d'écrire sous chiffre), nous sommes en mesure de préciser que :

1. Le maître en question n'a jamais reçu la formation de maître de classe supérieure ; il n'en a que le titre.
2. Il ne fait plus partie de l'Association des maîtres de classes supérieures.
3. Il n'enseigne plus en primaire mais en secondaire. Il a en effet été nommé il y a un an environ dans un collège de Lausanne comme maître de gymnastique et autres branches.
4. Il n'habite pas la commune de Lausanne mais celle de Pully.

Nous ne cachons pas la surprise désagréable que nous a causée cette annonce. Si son auteur pensait appuyer de la sorte quelque revendication de salaire, il aurait pu soumettre son idée à ceux qui sont chargés de ce problème au sein de la SPV ; ils n'auraient pas

manqué de lui démontrer le saugrenu de cette démarche. En outre, son anonymat et les renseignements « à moitié justes » qu'il donne sur son propre compte permettent de jeter le discrédit sur une fraction de nos collègues tout en éclaboussant l'ensemble des maîtres des classes primaires et supérieures. Nous renonçons à qualifier un tel procédé et regrettons qu'un membre de la SPV ait pu manquer à ce point de tact et de courage.

Président des Prim. sup.

Président de la SPV

Francis Rastorfer

Georges Ehinger

Pensez-vous être de la tournée « Egypte » ?

Vous connaissez, mes chers collègues, les voyages Borel, organisés à l'intention des membres du corps enseignant et de leurs familles. C'était, l'an dernier, la croisière Istanbul-Mer Egée ; c'était aussi la Sicile : deux réussites parfaites, de magnifiques souvenirs...

Nous vous proposons l'**Egypte** pour les prochaines vacances de Pâques — il ne peut être question de s'y rendre à une autre saison ! — Le trajet, avion aller et retour ; en deux semaines et pour 1330 fr., départ Lausanne : La Basse-Egypte avec le Caire et son musée renommé, les Pyramides, Memphis ; la Haute-Egypte : Thèbes, vallée des Rois, Louqsor, Assouan. Programme donné naturellement en raccourci, car, pour l'instant, il ne s'agit pas de vous communiquer tous les détails,

AVMG

Programme d'activité - Hiver 1963-64

Genre de cours	Dates	Lieux	Directeurs
1. Patinage artist.	Nov.-février	Lausanne	A. Schlageter, Solange 6 Lausanne (021/23 00 62)
2. Ski, mise en condition	14/15 déc.	Bretaye	J.-J. Lambercy, Chasseur 13 Prilly (021/25 84 53)
3. Ski, relâche	16-18 fév.	Morgins	P.-M. Rochat, Prairie 17 Yverdon (024/2 46 30)
4. Ski (haute montagne)	14/15 mars	Mt-Vélan (3765)	R. Martin, Trabandan 5 Lausanne (021/23 48 74)
5. Ski de printemps (pour familles)	6-11 avril	Bretaye	B. Buffat, av. Davel 19 Lausanne (021/25 14 02)
6. Ski de printemps (station)	6-11 avril	Zermatt	D. Jan, Gen.-Guisan 7 Yverdon (024/2 59 76)
7. Ski de printemps (haute montagne)	5-10 avril	Alpes bernoises	R. Martin, Trabandan 5 Lausanne (021/23 48 74)

Remarques :

- L'annonce détaillée des cours paraîtra dans l'« Educateur », si possible dans l'Education physique.
- Pour les cours 1, 2 et 4, remboursement de la moitié des frais de transport aux membres AVMG ; autres cours, pas d'indemnité.
- Aucun subside ne sera accordé à un nouveau membre dès la parution des cours.
- Inscription obligatoire auprès des directeurs de cours en respectant les délais indiqués lors de l'annonce détaillée dans les divers journaux.
- Des instructeurs qualifiés sont à la disposition de

- tout groupe du corps enseignant désirant des conseils sur l'organisation d'après-midi de sport, d'excursions, de camps de ski, etc. Les frais de l'instructeur seront pris en charge par l'AVMG.
- Possibilité de s'assurer auprès des directeurs de cours en s'annonçant au plus tard 3 jours avant l'ouverture du cours.

Le chef technique :
Paul-Marius Rochat.

Attention : Veuillez annoncer au plus vite vos changements d'adresse au caissier, M. Maccabez, Cheminet 54, Yverdon.

mais simplement d'effectuer un sondage. L'organisation d'un tel voyage ne va pas sans tout un travail préparatoire coûteux que nous désirons éviter si nos projets ne rencontrent pas votre adhésion.

Il nous serait donc utile de connaître **jusqu'au 20 décembre**, votre opinion à ce sujet et le nombre approximatif des participants. Si ce voyage éveille votre intérêt, veuillez en faire part au soussigné. Votre réponse ne sera bien entendu pas considérée comme un engagement définitif, mais comme une indication devant nous permettre de continuer... ou de « laisser tomber » les pourparlers déjà engagés.

Roger Gfeller
Batelière 12,
Lausanne

Cars pour handicapés

Dans le courant de novembre, les classes vaudoises ont versé plus de Fr. 10 000.— en faveur de la construction d'un car-clinique, qui permettra d'organiser des excursions pour les handicapés qui ne peuvent jamais sortir, faute d'instruments nécessaires à leur vie, en dehors de leur chambre de malade. Les dons de nos classes varient de Fr. 1.— à 520.—, chacun selon ses moyens, selon le rapport de son imagination.

Nous vous informons que les dons seront encore reçus jusqu'à Noël, sur le CCP. Croix-Rouge de la Jeunesse I. 1755, Genève (il s'agit d'une action nationale) ; indiquer au dos du coupon : « cars pour handicapés ».

Croix-Rouge de la SPV :
R. Joost.

Assemblée annuelle des Educatrices des Petits

Mlle Ogay, la présidente, ouvre l'assemblée en saluant chacun et en particulier M. Zeissig, directeur de l'Ecole normale, MM. Mamin et Jeanrenaud, inspecteurs, ainsi que les délégués des associations sœurs de Suisse romande et allemande.

Dans son rapport la présidente retrace l'activité de l'année écoulée : contact avec les normaliennes brevetées, félicitations aux lauréates du prix Educatrices des Petits, en février, séance de travail pour la confection d'un mobile et d'un collage avec des légumes secs, sortie d'été prévue à Berne mais supprimée, faute de participantes !

Elle fait les annonces suivantes : un cours de calcul aura lieu à la suite de l'exposition organisée par M. Beauverd, inspecteur, en collaboration avec Mlle Chuat. Les propositions faites par le comité à la commission « Réformes de structure » ont été approuvées par la majorité des collègues. Pour l'Expo 64, des clichés ont été pris dans des classes enfantines, mais dans

l'ensemble le comité est tenu dans l'ignorance de ce qui se prépare. Quatre collègues du comité arrivent au terme de leur mandat ; celles qui sont appelées à leur succéder sont élues à l'unanimité.

L'ordre statutaire se termine par les propositions individuelles. L'une d'entre elles pose le problème des effectifs. Quand comprendra-t-on qu'une trop grande concentration d'enfants est nuisible à leur équilibre effectif, mental et intellectuel. Trop souvent encore les classes comptent plus de 28 élèves ! nombre maximum prévu par la loi. Et qu'en est-il de la promesse faite qu'à l'école enfantine l'effectif ne dépasserait pas 25 ? Mlle Ogay donne la parole aux invités. Nous entendons Mme Paschoud, présidente du Centre de liaison des sociétés féminines nous exposer quelques-uns des problèmes de ce mouvement.

C'est Mlle Waridel qui nous apporte le salut de la SPV en même temps qu'un tour d'horizon des travaux de notre comité central. Au premier plan de ceux-ci figurent naturellement la réforme de structure et la préparation de l'assemblée de janvier 1964.

M. F. Buache, dans sa conférence « Le cinéma dans tous ses états... », évoqua la naissance de cet art, son langage particulier, l'influence qu'ont eue sur son évolution ses grands maîtres. Ce tour d'horizon ne fut pas seulement chronologique mais mondial. Nous avons ainsi appris un peu ce qui se fait au-delà des productions françaises et américaines.

M. Buache termina sa conférence en faisant le point de la situation actuelle et en traçant les formes que devrait prendre le cinéma de demain s'il veut sauvegarder ses valeurs.

Guilde de travail

Au lieu d'interdire...
chercher ce qui est permis, ce qui est possible !

Le maître se tourmentait : à ces gosses-là, enfermés dans une classe spéciale de ville, il faudrait donner de quoi taper, planter, creuser, clouer, dans de vraies activités et que ce soit permis. Et c'est alors que tout a commencé !

La maison, telle une chenille grisâtre et poussiéreuse, à demi-morte, est devenue — grâce à un maître qui croyait et à des enfants enthousiastes — un beau papillon rouge, jaune et bleu, étalé au soleil, à la lumière en pleine verdure.

Et puis la maison s'est mise à vivre dans des locaux clairs, judicieusement installés — la classe, suivie d'un atelier permettant des travaux sur bois, sur fer, des modelages et laines tissées — à vibrer, à chanter et de papillon est devenue alouette ! C'est son nom actuel.

On a beaucoup de peine à imaginer les ronces et le terrain inhospitalier qui servaient de jardin à l'alouette quand on découvre de la terrasse une belle pente herbeuse, des jeux, des cabanes en chantier et, plus loin, toute bleue, une piscine, une vraie, pas seulement pour faire joli ! Elle est, comme la maison d'ailleurs, le résultat de l'effort du maître, des gosses et des autorités compréhensives et généreuses.

Du tout beau travail !

Bravo Courvoisier !

A la fin de la visite, on aurait envie, à l'instar de ceux qui en profitent aux « récrés », d'aller s'asseoir dans une des trois voitures hors d'usage et de rêver à beaucoup d'autres écoles semblables à la tienne, où l'accent serait mis sur ce qui est permis dans un climat propice à des créations utiles, belles et durables.

Peut-être suffirait-il, comme pour les gosses au volant de la voiture immobile, de pousser un tout petit peu de l'extérieur pour que se multiplie l'expérience pleinement réussie de l'Alouette, La Foge, sur Clarens.

En y repensant un mois plus tard : Y. G.

Section de Vevey — Machines institutrices

L'association du personnel enseignant montreusien (APEM) invite tous les collègues de la section (et d'ailleurs) à assister à une démonstration de machines institutrices offerte par M. Ch. Kramer, psychologue conseil de la maison Nestlé.

Rendez-vous mardi 17 décembre, à 17 h. 30, Hôtel Terminus à Montreux.

Mémento

13.12.63 : Section de Moudon : Assemblée d'automne 17 h., salle de paroisse, Rue Grenade.

14/15.12.63 : AVMG : Ski à Bretaye.

21.12.63 : Association vaudoise des maîtres de T. M. et d'O. P. : Assemblée générale, 14 h. 30 au collège de Béthusy, Lausanne.

26-31.12.63 : SSMG : cours d'hiver.

25.1.64 : Congrès SPV.

GENÈVE

Carrefour dangereux !

Notre enseignement du premier degré n'est plus une affaire dont on peut confier la responsabilité à une personnalité étrangère à cet ordre d'enseignement.

C'est pourquoi, au nom du Comité mixte de l'Union des Instituteurs genevois, il a été envoyé la lettre suivante à M. André Chavanne, président du DIP, afin qu'il connaisse bien notre opinion à ce sujet :

Genève, le 2 décembre 1963.

Conseiller d'Etat chargé du
Département de l'instruction publique
Hôtel-de-Ville
GENÈVE.

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le corps enseignant primaire et enfantin genevois a pris connaissance avec regret de la décision de Monsieur René Jotterand de quitter, dans un proche avenir, la direction de l'enseignement primaire.

Nous prenons acte que, pour la première fois, une inscription est ouverte pour repourvoir ce poste.

Nous sommes obligés de constater que les conditions requises évincent d'emblée la quasi-totalité des membres du corps enseignant primaire genevois, alors qu'elles favorisent indéniablement des maîtres qui ont quitté notre ordre d'enseignement. Nous trouvons anormal que vous offriez à un maître secondaire l'occasion d'accéder à la direction de l'enseignement primaire, alors que celles de l'enseignement du second degré et du cycle d'orientation leur sont déjà attribuées.

D'autre part, nous ne pensons pas que les qualités requises pour exercer cette fonction (forte personnalité — connaissance approfondie des problèmes primaires et enfantins — contact aisé avec les subordonnés) soient nécessairement l'apanage des seuls possesseurs d'un titre universitaire.

C'est pourquoi, au moment où nous demandons une revalorisation morale de notre profession, nous protestons énergiquement contre le fait qu'un tel barrage supprime a priori une possibilité légitime d'avancement pour les instituteurs.

Veillez croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'expression de notre haute considération.

Pour le Comité mixte,

Les vice-présidentes :

I. Meyer N. Weyl

le président :

M. Soldini.

Mise au point

Monsieur René VINCENT
Rédacteur à la « Tribune de Genève »
42, rue du Stand, Genève.

Monsieur le rédacteur,

Je tiens tout d'abord à vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir permis de faire connaître le point de vue de l'Union des instituteurs genevois dans votre article du 6.12.63, relatif à l'augmentation des traitements du corps enseignant.

J'ai regretté, comme vous aussi, je pense, qu'un « mastic » se soit produit dans la dernière partie et que les chiffres des augmentations mensuelles : 20 à 28 fr. en 1964, 40 à 56 fr. en 1965, 60 à 85 fr. en 1966 et 65 à 86 fr. en 1967 aient été quelque peu malmenés. Cela ne change pas grand-chose au fond de l'affaire et, selon la formule bien connue : les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

C'est une autre question qui motive cette mise au point. Nous lisons, dans votre article : « Selon les renseignements recueillis par l'Office du personnel de l'Etat, la revalorisation projetée fait des enseignants primaires et enfantins genevois — et particulièrement des dames — les mieux payés de Suisse. » Cette sollicitude de l'Office du personnel de l'Etat pour la situation dans les seuls secteurs primaires et enfantins nous touche. Mais, outre que nous aurions été vivement intéressés de savoir, par exemple, quel est le traitement du chef de cet office et la place qu'il occupe dans l'échelle helvétique, nous nous permettons de lui fournir quelques précisions qui pourront être utiles à ses services.

1. Une statistique, datant de 1962 et élaborée par la Société suisse des instituteurs, affirme que cette année-là, les traitements étaient les suivants (en tenant compte de conditions de vie locale similaires) :

	Traitement initial	Traitement final
Genève	12 300	18 600
Berne	13 770	19 170
Bâle-Ville	13 777	19 691
Zurich	13 920	19 320

On voit donc que les statistiques peuvent être interprétées diversement, d'autant plus quand l'Office du personnel préjuge de ce qui se sera passé, au 1er janvier 1966, date de la fin de l'échelonnement prévu pour les seuls enseignants primaires et enfantins genevois, dans les autres villes de notre pays.

D'autre part, nous tenons à préciser que :

- a) Genève est (avec Bâle-Ville, en partie) le seul canton suisse où les futurs instituteurs doivent posséder le certificat de maturité d'un établissement d'enseignement secondaire.
- b) jusqu'en 1961, les candidats à l'enseignement devaient passer un concours d'admission aux études

pédagogiques, concours qui n'avait pas la réputation d'être une simple formalité.

- c) la formation professionnelle dispensée par les études pédagogiques a une durée de trois ans, dont une année de niveau universitaire.
- d) l'entrée dans la carrière pédagogique se fait, dans les autres cantons qui connaissent le régime de l'école normale, à 19 ans, alors qu'à Genève, nos jeunes collègues n'accèdent à leurs fonctions qu'à l'âge de 22 ans, au plus tôt, c'est-à-dire au moment où ils sont en droit de songer à fonder un foyer. Il y a donc un décalage de trois ans sur le traitement initial.

Nous espérons que ces quelques considérations pourront amener les intéressés à nuancer quelque peu une opinion par trop catégorique et qui nous a semblé de nature à desservir les enseignants primaires et enfantins auprès d'une opinion publique souvent peu informée de ces problèmes. C'est pourquoi nous vous saurions gré, Monsieur le rédacteur, de faire part à vos lecteurs, dans un prochain numéro de votre journal, des précisions que nous apportons.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le rédacteur, à notre parfaite considération.

Pour l'Union des Instituteurs :

Le président : A. Soldini.

NEUCHÂTEL

Conférences officielles

C'est toujours avec plaisir que cette journée de détente est attendue, qui vient couper agréablement la lente mélancolie de l'arrière-automne.

M. Rosset, professeur à l'Université de Neuchâtel, nous parla de l'intégration européenne. On put admirer autant son érudition que sa simplicité dans l'exposé d'un sujet pourtant fort complexe qu'il sut assaisonner d'humour. L'économie européenne pose une foule de problèmes qui sont loin d'être résolus. On s'efforce néanmoins de toutes parts à trouver des solutions qui puissent profiter au plus grand nombre. Mais il est presque impossible de coordonner tant d'intérêts particuliers et de satisfaire tant de besoins souvent divergents.

Un intermède musical (trio de piano, violoncelle et flûte) très apprécié, fut vivement applaudi.

Pour la seconde conférence, c'est à M. Vouga, conservateur du Musée des Beaux-Arts au chef-lieu, qu'il avait été fait appel. L'orateur, qui mérite des compliments pour son objectivité et l'aisance de son élocution, retraça l'évolution de la peinture au cours du siècle présent qui vit d'une recherche constante de nouvelles expressions. Dérouté par les conceptions mi-figuratives ou abstraites, l'auditoire sut gré à M. Vouga de rester sceptique sur la valeur de ces productions tout en respectant l'esprit des novateurs des peintres d'aujourd'hui. Dans l'incertitude, il fut contraint d'user fré-

quemment dans ses interprétations des verbes sembler, paraître, être censé, etc., qui montre bien à quel inconvénient notre jugement est réduit. Il nous est permis de dire que la peinture actuelle est bien représentative du déséquilibre de notre époque, où l'homme est dépassé par ses propres découvertes et voué à la perplexité.

Belle journée où chacun a trouvé matière à un réel enrichissement.

Quarante ans de services

C'est M. Léopold Berner qui vient d'être fêté par le Département de l'instruction publique pour le quarantième anniversaire de son entrée en fonction dans nos écoles.

M. Berner fut instituteur à Rochefort, localité où il se distingua de surcroît par son activité au Conseil communal. Dans une période critique, il sut, en effet, relever les finances de cette localité grâce à une grande clairvoyance et à son savoir-faire.

Notre association lui doit aussi de la reconnaissance pour avoir bénéficié de sa promotion à la présidence cantonale qu'il assumait avec beaucoup de distinction. Ces mérites s'ajoutant à ses qualités pédagogiques lui valurent d'être remarqué par les autorités qui n'hésitèrent pas à faire appel à sa personnalité pour l'inspectorat. Depuis de nombreuses années, il s'acquitte de cette tâche avec une parfaite compétence.

Nous avons été sensibles au fait que M. Berner ait voulu maintenir un lien étroit avec ses anciens collègues en restant membre actif de la S. P. N.. Nous lui en savons gré.

Nous joignons nos vives félicitations à celles des autorités et présentons à M. Berner nos vœux les meilleurs pour une fin de carrière heureuse et féconde.

W. G.

Erratum

Dans notre dernier compte rendu du Comité central, nous avons, par erreur, parlé de l'impression des statuts S. P. N.-V. P. O. D..

Il s'agit, bien entendu, des statuts S. P. N. seulement, la V. P. O. D. ayant les siens propres. Il y a bonne

entente entre les deux associations et l'on ne saurait faire un grief de cette inadvertance...

Dans l'article *Groupe de 9e année, 4e professionnelle* paru dans le No 42, p. 714, sous la signature de M. von Allmen, deux erreurs se sont glissées et il convient de rétablir comme suit les paragraphes 2 et 4 :

Unanimité : L'école publique n'a plus son but en soi, ni « l'enseignement de 9e année pour but de donner à l'enfant une culture générale plus étendue, en particulier une connaissance plus approfondie du pays et de ses institutions ».

Unanimité : à estimer nécessaire une rencontre des titulaires de 9e année avec les directeurs et professeurs d'écoles complémentaires et avec quelques maîtres d'apprentissage.

W. G.

JURA BERNOIS

Association jurassienne

des maîtres de classe unique

Le cours sur l'enseignement du calcul selon la méthode des nombres en couleurs, organisé par la commission jurassienne des cours de perfectionnement sous le patronage de la Direction de l'Instruction publique et à la demande de l'Association jurassienne des maîtres de classe unique, cours qui s'est déroulé les 19 et 20 novembre à Saignelégier, a été un franc succès. 40 maîtres de classe unique y ont participé.

M. l'Inspecteur A. Berberat, président de la commission jurassienne des cours de perfectionnement, a ouvert le cours le 19 à 9 heures du matin. M. Gaston Guélat, directeur du cours, a su, par sa verve spirituelle et son enthousiasme, présenter la méthode Cuisenaire d'une façon on ne peut plus séduisante.

L'après-midi du second jour, il procéda, avec le concours de quelques élèves de sa classe d'application, à une brillante démonstration à laquelle assistèrent également les trois inspecteurs scolaires, MM. Péquignot, maire de Saignelégier, et M. P. Jubin, directeur de l'école secondaire de Saignelégier.

M. l'Inspecteur Berberat clôtura ces deux journées de perfectionnement en souhaitant à la jeune « Association jurassienne des maîtres de classe unique » une activité fructueuse.

Visite à la Sucrierie d'Aarberg S.A.

Sous le patronage du Centre d'information et de « public-relations », la section de Bienne-la Neuveville a visité la Sucrierie d'Aarberg le mercredi 27 novembre.

La sucrierie a été fondée en 1898, tout de suite après l'assèchement du Grand-Marais par la correction de

l'Aar. La société actuelle date de 1912. Son capital-actions est de 1 700 000 fr. dont le 59 % appartient à l'Etat de Berne et le 26 % aux communes du Seeland.

La sucrierie occupe 550 ouvriers et employés ; elle travaille 2500 tonnes de betteraves par jours, ce qui donne 300-350 tonnes de sucre. La production annuelle est de 30 à 35 000 tonnes (environ le 10 % de la consommation suisse).

M. Rentsch, directeur de la fabrique présenta aux participants (une vingtaine), un exposé magistral sur la fabrication — il faudrait dire plus exactement l'extraction — du sucre. Avec précision et clarté, avec aussi beaucoup d'humour, il décrivit les étapes de la transformation des betteraves en sucre blanc. Les questions sur les problèmes techniques et économiques furent posées avant la visite ou au cours de celle-ci.

Les betteraves, à l'arrivée, sont pesées, puis un sondage donne le pourcentage de terre qui les enveloppe et la proportion de sucre qu'elles contiennent. Elles sont ensuite livrées à trois opérations essentielles :

1. Lavage, débitage en cossettes et extraction du sucre (par osmose et non comme autrefois par pression ; on obtient alors un jus brun ;

2. Epuration du jus par adjonction de chaux et celle-ci est saturée par de l'acide carbonique ; les impuretés sont transformées en sels insolubles éliminés par filtration. On a un sirop légèrement jaunâtre ;

3. Concentration du jus en le chauffant dans le vide : l'eau s'évapore après une série d'épurations : du tambour séchoir sort le sucre cristallisé qui est emballé, pesé et qui part à l'expédition.

Le recrutement des ouvriers est actuellement difficile : l'usine travaille 24 h. par jour pendant 3 à 4 mois, 7 jours par semaine ; autrefois elle trouvait sa main-d'œuvre chez les petits paysans, ou les ouvriers agricoles et du bâtiment, heureux d'avoir une occupation pendant la morte-saison. Actuellement, la construction demande tous les bras disponibles, d'autant

plus que la morte-saison s'est considérablement raccourcie. Et puis le travail du samedi et dimanche, comme le travail de nuit n'attirent plus les travailleurs.

Economiquement, on a souvent discuté de l'utilité d'une sucrerie en Suisse (depuis novembre de cette année, Frauenfeld a aussi la sienne). Le sucre étranger est généralement moins cher que l'indigène. Mais le maintien d'une sucrerie rend un immense service aux paysans de la région ; de plus, en cas de crise internatio-

nale (Suez, Corée, Cuba) les importations se raréfient ou cessent : on voit alors les camions s'aligner par centaines devant la sucrerie.

M. Beuchat, président de la section de Bienne-la Neuveville remercia M. Rentsch de son accueil et de son exposé. Malgré le ciel sombre et les rafales de bruine, les participants garderont de leur visite un souvenir profitable.

G. W.

DIVERS

DIVERS

En Allemagne

Typographes et enseignants contre la vieille orthographe

En Allemagne comme en France, les très grosses irrégularités et complications qui subsistaient encore au début du XIXe siècle, avaient peu à peu été éliminées (seyn — sein, comme chez nous étoit — était). Et en 1901, au moment où l'on prenait en France l'Arrêté sur les tolérances, les Allemands faisaient officiellement la réforme de leur orthographe. Réforme modeste, qui ne dépasse guère les modifications progressives apportées par les éditions de notre *Dictionnaire de l'Académie* ; mais réforme, cependant, qui a donné à l'orthographe allemande une régularité assez large, que les Français qui apprennent l'allemand apprécient, et qui compense pour eux la complexité de la grammaire. Pas plus que nous, cependant, les Allemands ne sont satisfaits ; et ils étudient très sérieusement une nouvelle réforme qui serait cette fois radicale.

Il peut donc être intéressant pour nous de connaître cette histoire pour la comparer à la nôtre.

La question se posait en même temps pour l'unification et pour la simplification ; car les divers pays germanophones, y compris les Etats allemands eux-mêmes, écrivaient dans une orthographe plus ou moins différente.

Il est bien remarquable que la première initiative fut celle de Duden (le Larousse allemand) en 1872. Il obtint en 1876 la réunion en Prusse d'une conférence sur l'orthographe ; et on aboutit à la rédaction d'un *Regelbuch*, conformément auquel Duden publia une nouvelle édition de son Dictionnaire (1880). Mais les divers pays n'acceptèrent pas la réforme prussienne ; et en Prusse même, Bismarck en interdit l'application dans les ministères. La nouvelle orthographe, pourtant peu révolutionnaire, resta donc facultative ; ce qui augmenta plutôt encore la confusion.

Alors vinrent les initiatives suisses. Des instituteurs d'abord qui obtinrent, en 1885, la réunion d'une conférence à Aarau, avec des autorités administratives, des typographes, des éditeurs, des libraires. On ne s'y mit pas d'accord.

Les typographes alors entrèrent en lice ; le maître imprimeur W. Büchler à leur tête. Ils ébranlèrent le

Bundesrat qui entra en contact avec Berlin pour une décision commune à tous les pays de langue allemande. Mais on se heurta à l'opposition obstinée de Bismarck. Il n'en résultat donc, en Suisse, qu'une simple recommandation (*Empfehlung*) de l'orthographe de Duden, sans obligation pour personne (1892).

Mais, en 1901, Bismarck n'était plus là pour faire obstruction. La poussée des milieux de l'imprimerie et de l'enseignement, appuyés par une large partie de l'opinion (le Duden était en général suivi), aboutit à la réunion, à Berlin, d'une conférence internationale des pays de langue allemande, sous la présidence de Duden, et à la réalisation, enfin, d'une réforme relativement importante, acceptée par tous et imposée comme règle dans les écoles. C'est alors qu'on écrivit *Zigarre* au lieu de *Cigarre*, conformément à la prononciation ; *Tal, Tee, Teil, Träne, tun, teuer*, au lieu de *Thal, Thee, Theil, Thräne, thun, theuer* ; *tot* au lieu de *todt*, etc. On garda *Thron*, le représentant de l'Autriche ayant soutenu que la suppression de l'h serait une atteinte à la majesté royale ! On ne toucha à peu près pas à l'orthographe des mots étrangers : *Telephon, Theater, Theorie, Rhythmus, Rhapsodie*, etc. (On écrivit cependant *scharmieren* et *scharmant* au lieu de *charmieren* et *charmant*, *Büro* au lieu de *Bureau*).

Depuis, les Allemands ont changé sans difficulté l'écriture imprimée et manuscrite dite gothique, pour l'écriture dite latine. Tout récemment ils ont supprimé l'e du datif masculin et neutre des noms. Depuis 1956, une commission travaille à Francfort, à une réforme beaucoup plus profonde : suppression des majuscules des noms, décomposition des mots composés, alignement des mots grecs et d'autres langues, etc.

Comme chez nous, malgré de très fortes résistances, la poussée vers la simplification et la régularisation est donc très nette. Que la réforme ait eu de chauds partisans chez les instituteurs n'est pas pour nous surprendre. Mais il faut souligner qu'en Allemagne, ce sont plutôt encore les typographes, imprimeurs, éditeurs de dictionnaires — en tout premier Duden — qui en ont été les promoteurs et les artisans. Refondre les dictionnaires, réimprimer les livres n'a pas été une tâche insurmontable. La période de transition a été un peu plus longue que celle de nos anciens francs aux nouveaux ; mais le passage s'est fait de même — et sans heurt.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

PARENTS ET ENFANTS

Il y a quelque 20 ans, paraissait sous ce titre un ouvrage signé de Mlles Guex et Rambert, des Dr L. Bovet et G. Richard, c'est-à-dire de personnalités qui ont fait honneur, qui font honneur, à la science psychologique en Suisse romande et au-delà. Il s'agit d'une série de causeries organisées à Lausanne durant l'hiver 1942-43. Je pense que ce livre n'a pas eu à l'époque la diffusion qu'il méritait. Je viens de le relire, j'ai été surpris de son « actualité ».

Malgré les « progrès » de la psychanalyse, malgré les innombrables études qui ont vu le jour depuis, il est capable de rendre de précieux services à tous ceux qui s'occupent d'enfants, aux parents d'abord. Style simple, attitude pleine de bon sens, sentiment aigu de ce qui peut être directement pratique et ne pas décourager les éducateurs, constatation qu'il n'y a pas de « recettes » infaillibles, rien n'a vieilli dans cet ouvrage qui garde l'allure vivante du style parlé.

Un premier chapitre (Dr L. Bovet) traite de l'unité du corps et de l'esprit dans le retentissement réciproque de leur santé. Dans les chapitres suivants, Mlles Guex et Rambert étudient la notion d'autorité, les rapports parents-enfants, l'interdépendance des générations, des inconvénients d'une éducation trop moralisante. Enfin le Dr Richard montre l'importance de l'exemple, la nécessité d'« être » ce que l'on prêche.

On peut encore se procurer cet ouvrage pour le prix de Fr. 3,50 en s'adressant par simple carte postale à Mlle Madeleine Rambert, psychologue, Ch. de Mornex 9, Lausanne.

V. Dentan.

UNE MÉTHODOLOGIE PRÉCISE DU TEXTE LIBRE

On connaît la technique du texte libre, mise au point par Freinet. Choisir un des textes apportés par les élèves, l'écrire sur la partie gauche du tableau noir, les fautes d'orthographe les plus grossières pouvant être corrigées ; sur la partie droite, au cours de la leçon, le texte définitif se construira peu à peu, amendé par les critiques et les propositions de la classe !

Cette didactique reste délicate : si le texte initial est trop transformé, il ne sera pas possible de conserver la signature de l'auteur, d'où un échec pour le gosse ; si le texte, par contre, n'est que légèrement retouché, l'heure consacrée à ce travail n'a guère de valeur pédagogique. Car l'intérêt de la méthode consiste en une leçon de grammaire corrective qui, dans ce cas-là, ne trouve que peu d'arguments et languit...

Un de nos jeunes collègues, conscient de cette difficulté, peu satisfait des heures qu'il a, ces dernières années, consacrées au texte libre, a réfléchi à ce problème. Il a remarqué que si les textes incorrects (justement chargés de possibilités d'enseignement de par leur imperfection même) subissent tant de changements qu'ils en perdent leur originalité, voire leur sens premier, c'est que les modifications proposées par la classe concernent tout à la fois le style, les idées, l'orthographe, la ponctuation. Une idée en appelant une autre, la phrase devient méconnaissable et sa signification, parfois, change... et pas toujours dans le sens d'une amélioration.

* * *

En quoi consiste cette méthodologie plus précise du texte libre ? Sérifier les difficultés ! Ne toucher au style qu'au moment où les autres obstacles sont franchis !

Voici comment notre collègue procède :

La classe s'attaque tout d'abord à l'orthographe ; car il n'est pas bon que, sous les yeux des enfants, subsistent trop longtemps des mots affligés d'une faute d'orthographe ou d'accord.

Ensuite, deuxième étape, la classe se préoccupe de rétablir une ponctuation normale et de supprimer les « chevilles » qui unissent les coordonnées, qui parfois relient les subordonnées.

Puis, troisième étape, la classe aborde le problème délicat de la concordance des temps, partie la plus fructueuse de la leçon : car c'est à l'usage que les enfants « sentent » la forme verbale à utiliser.

Enfin, seulement, la classe touche au style du texte proposé. Mais alors qu'en général, au cours d'une didactique moins nuancée du texte libre, les propositions des enfants fusent, toutes différentes les unes des autres et transforment profondément le texte initial, si le maître emploie celle que j'expose ici, le terrain est déblayé, les phrases déjà correctes ; dans cette dernière partie de la leçon il ne s'agit plus que d'aménagements mineurs.

Essayez... et vous serez convaincus. Le système proposé permet de tirer parti des textes même les plus mal rédigés, de donner donc une fructueuse leçon de grammaire.

A. Ischer.

EN CARROUSEL

*Le carrousel va vite
très vite
Il va si fort
que les jupes se lèvent
et mes cheveux voltigent.
Mais il ralentit
et il s'arrête.
Déjà !*

Catherine
La Rose des vents
Lausanne.

Pour le temps de Noël

Pour les encourager, je leur disais : « Vous verrez, la récolte de riz, elle ne va pas se faire attendre longtemps. Et si les dieux nous sont favorables, elle viendra même très bientôt ».

Nos prières étaient toutes dictées par le même espoir : pourvu que la récolte ne vienne pas trop tard.

Les larmes dans les yeux d'Ira, le silence de mon mari, le visage contracté de Selvam, tout reflétait notre angoisse secrète : Kuti ne verrait plus la récolte. Nous autres, nous tiendrions probablement, d'une manière ou d'une autre. Mais Kuti était un enfant. Il n'avait même pas cinq ans. Il avait déjà trop dû attendre et avait souffert plus que nous tous. Insuffisamment nourri et toujours agité, il avait vu son corps se couvrir d'une éruption qui le démangeait et qu'il grattait sans interruption. Là où ses ongles avaient passé, sa peau, ravagée de plaies et d'ampoules, ne lui laissait plus un instant de répit. Même le sommeil qu'il trouvait parfois, après une agitation trop épuisante, ne le reposait pas. Il me suffisait d'approcher, craignant de le trouver mort, pour qu'il se réveillât, en proie à des souffrances qui n'en finissaient plus. Pour peu j'aurais préféré que mes craintes se trouvassent confirmées.

Un jour, dans le coin qu'il occupait à l'intérieur de la hutte, Kuti commença de se plaindre. L'ayant transporté dehors, j'essayais de le tranquilliser. En vain. Ira lui avait donné un peu à manger. Il avait retrouvé le goût de la nourriture et mes paroles ne le consolèrent pas. Je le portai alors dans mes bras loin de la hutte. Ses sanglots se transformèrent lentement en un léger gémissement et bientôt je n'entendis plus rien.

Avec son maigre salaire, Ira acheta du riz, du sel et du lait, les seuls aliments que le petit pouvait prendre. Pendant quelques jours on crut qu'il allait mieux, parce qu'il ne gémissait plus. Mais il fallut se rendre à l'évidence : la vie le quittait. Ses yeux brillants semblaient devenir toujours plus grands dans son petit visage. On aurait dit que tout ce qu'il lui restait de forces se concentrait maintenant dans la lumière de ses yeux bruns. Incapable de bouger, Kuti ne cessait en effet de nous suivre du regard. Il était assis dans son coin, silencieux comme un oiseau qui se serait blessé après son premier vol. Une seule fois, il remua ses lèvres sèches et crevassées, et, d'une voix à peine perceptible, il m'appela avec peine :

— Ama ?

— Oui, mon petit ?

— Je ne te vois plus, je ne peux plus rien voir.

— Je suis ici, tout près de toi.

Je m'agenouillai près de lui, lui pris les bras et les mis autour de mon cou.

— Dors, mon petit, bientôt tu iras mieux, et tu verras de nouveau, je te le promets.

Ces paroles parurent l'apaiser, puisqu'il eut un soupir de soulagement. Qui sait quelle affreuse impression avait provoquée en son esprit d'enfant la découverte de la cécité.

Après quelques instants, j'entendis un faible cri. Je me tournais vers Kuti et vis que ses yeux, fixés sur Ira, se couvraient d'une fine pellicule. Je soulevais mon enfant, qui n'était plus un enfant, et lui fredonnant

une mélodie, j'oubliais que la vie avait quitté ce petit corps épuisé, léger comme une poignée de feuilles mortes, jusqu'au moment où ses membres se raidirent. Alors seulement je le reposai. Il ne me restait plus qu'à lui fermer les yeux et à écarter ses cheveux humides d'un visage tranquille, marqué uniquement par la fatigue. La souffrance n'avait laissé aucune trace.

Son père vint à son tour s'agenouiller près de lui. Son regard était plein d'amertume. Notre dernier enfant, né au temps où nous vivions encore tranquilles, venait de nous être enlevé. Je ne savais que trop ce que son père pensait. — Pour ma part j'étais triste, mais ce n'était pas à cause de mon fils. Au fond de moi-même, je sentais que cela était bien ainsi. La misère avait déjà trop duré. Elle nous avait trop éprouvés, pour que j'eusse souhaité à mon enfant de revenir à cette vie.

Traduit de Kamala Markandaya
« Nectar in a Sieve »

Un bien sombre récit de Noël, cette autre histoire d'un enfant couché dans sa misère... Et si, en cette fin d'année, nous la lisons à nos gosses choyés pour qui Noël est d'abord le passage répété du facteur et le gavage de friandises ? Et si, comme plusieurs l'ont fait l'an passé, nous leur suggérons d'écrire à Mairaine, ou à tante Elise, ou à Grand'maman, de renoncer cette année au paquet habituel pour envoyer à la place, au II 1533 (Aide suisse à l'étranger) de quoi acheter du riz pour un autre Kuti ?



« Il n'était pas plus beau que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
s'il avait la face jolie,
bien d'autres l'ont aussi, chez nous.

Il n'était pas plus grand que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
pour le voir auprès de Marie,
il fallait se mettre à genoux.

Il n'était pas plus fort que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
et, dans sa tendresse infinie,
tout prêt à recevoir les coups.

Il était plus pauvre que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
une crèche mal équarrie,
des langes qui n'étaient pas doux !

Pourtant, il a voulu pour vous :
toi mon ami, toi mon amie,
un monde clair, ouvert à tous,
pour vous tous, il donna sa vie...

Et de cela, souvenez-vous :
toi mon ami, toi mon amie. »

Albert Rudhardt.

La lecture fouillée du mois...

Doucement, il descendit et entra à la cuisine.

Il mit ses souliers et son pardessus, empoigna le fusil. Son idée n'était pas de quitter la ferme. Non, mais il prit le fusil. Aussi doucement que possible, il ouvrit la porte et sortit dans la nuit glacée de décembre. L'air était calme, les étoiles brillantes, on croyait entendre les pins se hérissier dans le ciel. Furtivement il s'éloigna, franchit une barrière, cherchant quelque chose à tuer. Mais aussitôt, il se dit qu'il ne devait pas tirer, que ça effrayerait les femmes.

Il erra donc autour des broussailles de genêts, et, à travers les grands vieux houx, il gagna la lisière du bois. Là, il longea la palissade, perceant les ténèbres avec ses yeux dilatés qui semblaient capables de devenir noirs et phosphorescents dans l'obscurité, comme ceux d'un chat. Une chouette, lentement et lugubrement, ululait autour d'un grand chêne. Furtif, il avança fusil en mains, aux écoutes, aux aguets.

Comme il était sous les chênes de la lisière du bois, il entendit les dogues du cottage voisin sur la colline aboyer tout à coup épouvantablement et les chiens des environs, réveillés, répondre par leurs abois. Et soudain, il eut l'impression d'une Angleterre petite, étroite. Il sentit que le paysage était resserré, même dans les ténèbres, et que la nuit recelait par trop de chiens, dont les hurlements érigeaient une barrière de bruit, comme le réseau des haies anglaises découpe le paysage en petits morceaux. Il sentit que le renard était perdu. Car ce devait être le renard qui soulevait ce hourvari. Eh bien ! pourquoi ne pas le guetter ? Il viendrait sûrement flairer par là. Le garçon descendit jusque là où la ferme était tapie dans un bouquet de pins. Il s'installa dans l'angle du long hangar, dans l'encre de l'obscurité. Il savait que le renard viendrait...

Le Renard.
(roman de D. H. Lawrence)
PO II La Guilde du Livre.

Vocabulaire

Cherche le sens des mots : se hérissier — les genêts — phosphorescent — lugubrement — ululer — aux aguets — le cottage — ériger — receler — le hourvari — le hangar — furtif.

Questions

1. A quel moment de la soirée peut se passer cet épisode ?
2. Comment vois-tu le paysage ? Situe la ferme, les cottages, les broussailles, le bois, etc., puis fais un plan. Tu marquera en rouge le trajet du garçon.
3. Pourquoi tant de chiens ? Pourquoi tant aboyer ?
4. Il fait froid : à quoi le vois-tu ?
5. La campagne a certains aspects sinistres : lesquels ?
6. Quelle est l'attitude du garçon tout au long de l'épisode ?
7. Pourquoi, aux abois des chiens, le garçon descend-il vers la ferme ?
8. Quand l'auteur dit l'Angleterre, il s'agit en réalité de quoi ?
9. Pourquoi le pays paraît-il devenir petit ?

10. Les hurlements des chiens érigent une barrière de bruit comme les haies anglaises découpent le paysage : peux-tu justifier cette image de l'auteur ?

11. Donne un titre au texte.

Composition

a) imitation : la première phrase du 4e § (comme il était sous les chênes...), mais tu es : aux champs — dans un parc public — sur le lac — au voisinage d'un chantier — dans ta chambre.

b) imitation : tout le 2e § (il met ses souliers...), mais tu pars tôt le matin en course — tu quittes la maison le soir.

c) sujet : tu es à la place du garçon, et tu racontes ton aventure.

Grammaire

1. Dans le 2e § : cherche des propositions juxtaposées, des propositions coordonnées, les subordonnées.

2. Cherche toutes les propositions compl. d'objet direct du texte.

3. Dans le 4e § : les chiens des environs, **réveillés...** la ferme était **tapie**

Analyse chaque mot souligné.

4. Il mit ses souliers et son pardessus, empoigna le fusil.

- à quelle forme est cette phrase ?

- mets-la à la forme négative — à la forme passive.

5. l'air était **calme** : quelle est la fonction du mot souligné ?

6. Conjugue :

- présent ind. et subj. du v. receler.

- présent imparfait, passé simple et fut. s. du verbe errer.

- présent ind. et subj. des v. être et avoir.

Style

1. Il sortit dans la nuit glacée de décembre (2e §) :

- la nuit de mars

- la nuit d'août

- la nuit de novembre

- la nuit de mai

2. Il sentit que le paysage était resserré : donne d'autres verbes exprimant la même impression :

- Il que le paysage était resserré (4 exemples)

3. une chouette, lentement et lugubrement, ululait

- imite la phrase :

un chat

un merle

un canard

un train

une « Caravelle »

un bateau

Ce texte est tiré d'une bonne traduction d'un roman de D. H. Lawrence, auteur entre autres du célèbre roman « L'Amant de Lady Chatterley ». La part du maître dans cette étude sera prépondérante. C'est lui qui fera saisir aux élèves cette psychologie de l'adolescent, mélange d'audace et d'hésitation, pris dans l'engrenage de son aventure. Il y a aussi tout une évocation du paysage nocturne, des bruits, des ombres... Enfin, vers la fin, beaucoup de questions fusent : pourquoi le renard s'est-il perdu ? Pourquoi ne rentrera-t-il

pas dans la forêt d'où il est certainement venu ? Y a-t-il un chien dans la maison du garçon ? Pouvez-vous noter d'une flèche la direction du vent sur votre plan ? etc.

Ce morceau a tous les caractères d'un bon texte d'auteur : il est simple et très attrayant pour de très jeunes élèves, mais il peut être « creusé » par les plus grands, qui y découvriront alors nombre de richesses

et de résonances au fur et à mesure de l'approfondissement de leur travail.

Il est tiré du texte et des exercices (vocabulaire, questions, style) une feuille que l'on peut obtenir au prix de 5 cts l'exemplaire chez Chs Cornuz, instituteur, Le Chalet-à-Gobet s Lausanne. (Tirage de novembre : 3500 exemplaires, quasi épuisés, envoyés à plus de 160 classes de toute la Suisse romande).

Une lettre

Ce n'est pas l'Educateur qui l'a reçue, mais C. F. Landry en récompense d'un bel éloge rendu dans « Coopération » à celui qui fut son instituteur.

Les sentiments qui l'ont dictée, outre l'hommage mérité accordée à l'écrivain-journaliste, traduisent si bien la simple grandeur de notre métier que je ne résiste pas au plaisir de la transcrire pour vous.

Il est trois heures du matin, et comme d'habitude, maintenant, j'ai un petit arrêt-nuit, bien éveillée. Je vient de lire votre article dans Coopération : « Petites recettes d'un grand bonheur ». Mon cœur a bondi de joie en lisant ce portrait du vieux régent. Et je me suis dit : cette fois je lui écris (je voulais le faire souvent, parce que quand je vous lis je me dis à tout instant : « C'est bien ça, c'est tout à fait ça »).

Je l'ai reconnu, ce régent, comme s'il était mon frère. Et cette image de chien berger, c'est la mienne, bien que parfois je me fais plutôt penser à une dompteuse de lions qui claque du fouet au-dessus de toutes ces têtes somnolentes. On s'aime bien, les gamins et moi, et comme les gens qui s'aiment, on se chicane. N'est-ce pas terrible, ces classes où l'on entend voler une mouche ? J'ai demandé à mes gaillards, de sept à huit ans, de m'offrir pour Noël un cor de chasse qui ne sonnerait pas au fond des bois, mais ferait résonner les quatre murs de notre classe pour réveiller les assoupis de nature et ceux, toujours plus nombreux, qui se gavent chaque soir de télévision. Savez-vous que les trois quarts à peu près des gamins de 7 ans ne savent pas parler, ne connaissent rien dans un pays de vigneron.

Ils n'ont jamais entendu parler de treilles, de ceps; ils ne savent pas pourquoi on trempe les cuves et les tonneaux dans les fontaines, pourquoi les cercles ne tiennent pas avec des vis.

Un tout petit vocabulaire pour les besoins de la vie journalière, et pour moitié fait de grossièretés. On sent qu'aux questions qu'il a osé poser à père ou mère, on l'a envoyé promener, ce pauvre gamin, avec une injure. Combien qui ne savent pas comment on fait le pain qu'ils mangent chaque jour... Oh ! on peut se monter le cou, nous, il y a vraiment de quoi, on est tellement au-dessus de ces Nègres et de ces Italiens !!! En attendant, je suis bien contente d'en avoir un ou deux, de ces étrangers vifs et pleins de curiosité et avides de savoir, en face de nos (déjà si contents d'eux-mêmes) petits Suisses. Nous serons les cadres ! disent-ils. Eh bien ! pas pour longtemps ; dès que les autres auront bu à leur soif, on verra ce qu'on verra, et moi je rigole, parce que s'il y a quelque chose dont j'ai une horreur sacrée, c'est bien de la suffisance et de la vanité.

Comme je me sens à l'aise quand vous dites : « Croche là où tu croches ». Voilà trente ans que je m'acharne à ça. Que si l'on apprend à écrire, ce n'est pas n'importe comment, mais tout de suite bien, qu'on a de beaux cahiers non pour les cochonner, mais pour les respecter, et les marges avec.

Je suis devenue de plus en plus modeste avec les années, et mes joies se sont faites toutes petites. Seulement, quand ils disent : « Euh ! ça sonne déjà », on sait qu'on a fait un travail pas trop moche. Et puis, de voir leurs yeux briller si je dis : « On fait du calcul oral ? », parce qu'on a découvert un tas de trucs sensationnels pour compter toujours plus vite et que tout le monde y arrive. Même le vocabulaire peut être très rigolo. Et je suis ravie qu'il ne se passe pas de jours sans que mon pupitre soit encombré de ce qu'on a soustrait à la maison, du bout de toile tissé à la main à la vieille lampe à huile, de tout ce qu'on a ramassé sur le chemin, du serpent à moitié rongé et sans tête au collier de gratte-à-cul qu'il faudra que je porte en classe. Mais le plus drôle, c'est celle du petit Californien qui, de l'air le plus innocent, a ouvert son sac d'école avec le plus grand sérieux, en laissant s'échapper un mulot !

Elle est si importante, cette école primaire si méprisée et décriée ! Chaque jour, je mesure davantage tout ce que je n'y ai pas encore apporté, ni suffisamment donné.

Eh bien ! cher ami, si vous avez lu jusque-là, vous avez été bien courageux. Je m'arrête, je risquerais de tourner à la lettre-fleuve. Encore une fois, je vous dis : « J'aime ce que vous écrivez, votre langue claire, et toute la poésie et le goût du beau qui affleurent de partout.

Bien à vous !

XXX ».

Transcrit de « Coopération ».

Qu'ajouter, sinon qu'il en faudrait souvent, de cette prose, pour animer à travers ces colonnes la foi en notre destinée d'enseignant primaire. Foi en cet humble ouvrage dont l'étoile pâlit parfois face au brillant des professions qu'on dit d'élite.

J.-P. R.

V • i • t • a • m • i • n • e • s

J'ai réuni les maîtres de mes écoles et je leur ai dit : « Ne vous trompez pas ; je vous ai confié les enfants des hommes non pour peser plus tard la somme de leurs connaissances mais pour me réjouir de la qualité de leur ascension. »

Saint-Exupéry.

(Cité par Pierre Camusat dans « Mauvais élèves et pourtant doués »).

En naissant tu pleurais et l'on riait autour de toi. Conduis ta vie de telle sorte qu'à ta mort tu souries et que tout le monde pleure.

Dicton oriental transcrit par Lecomte du Noüy à la fin de son ouvrage : « La dignité humaine ».

A force d'aller au fond de tout, on y reste.

Jean Cocteau.

Fantaisie linguistique pour une récréation de fin d'année

Jacques est bête

*Le bijoutier pare les cous,
Le boxeur pare les coups,
La couturière parle et coud.*

Tonton, ton thé t'a-t-il ôté ta toux ?

— Comment voulez-vous qu'un étranger y comprenne quelque chose même s'il connaît chacun des mots dont cette interrogation est formée ? Certes, la phrase est une « invention » ; nous la connaissons tous et n'aurions pas l'idée de la dire à notre oncle. Ce qui ne l'empêche pas d'être du français. Elle nous montre à quels effets bizarres l'alignement de certains mots parfaitement normaux peut aboutir. Elle nous rappelle, par ailleurs, cette affaire — tirée par les cheveux, elle aussi — qui dit que « Si six scies scient six cyprès, dix scies scient dix cyprès », ainsi que la petite leçon d'histoire naturelle qui nous apprend que « La pie niche haut, la pie ne niche pas bas ; la caille niche bas, la caille ne niche pas haut ».

Le français, grâce à ses homonymes, se prête admirablement à ce petit jeu. Pour mémoire, nous répétons ici l'histoire du chien qui, voulant mettre la supériorité intellectuelle de son entourage à l'épreuve, disait à ces dames et messieurs : « Je suis l'homme, je suis la femme, mais je ne suis ni l'homme ni la femme ; car si j'étais ce que je suis, je ne serais pas ce que je suis ».

Les difficultés orthographiques que peut présenter le français dans ce domaine — de l'amusement — sont parfois très sérieuses. Souvenez-vous qu'un jour votre maître d'école vous défiait d'écrire correctement : J'ai vu cinq capucins, sains de corps et d'esprit, ceints de leur ceinture, et portant sur leur sein le seing de Saint-Pierre. Aux yeux de l'étranger, le français avec ses élisions et ses liaisons ressemble plus souvent à un « puzzle » qu'à un véhicule d'idées. Essayez de dicter à des confédérés la petite phrase : Jacques est énormément bête. Connaissant bien le mot « énorme », qui s'emploie en Suisse alémanique, ils écriront le plus souvent « Jacques est énorme et m'embête », ou « Jacques est énorme, aimant, bête », à moins qu'ils ne mettent « Jacques est énorme, et ment, bête ». (« Bête » et « embête » étant deux vocables que le confédéré apprend assez vite en terre romande). S'ils connaissaient mieux le verbe que l'adjectif, ils mettraient peut-être « Jacques est énorme, aime, embête ». Ils pourraient naturellement écrire « Jacques est énorme, aime en bête » prenant « bête » pour un substantif.

Ne croyez pas cependant que tous mettraient « énorme ». Non, vous verriez aussi des « ténor ». Il y en a qui mettraient « Jacques est ténor, mais m'embête ». Ceux qui sont familiers avec les participes présents seraient tentés d'écrire « Jacques est ténor, m'aimant, bête ». D'autres, connaissant mieux le présent du verbe, n'hésiteraient pas à écrire « Jacques est ténor, m'aime, embête » (nous leur laisserions le soin d'interpréter leur version). Certains s'égèreraient dans des « Jacques est ténor, m'aime en bête ». Peut-être que quelqu'un irait-il jusqu'à affirmer que « Jacques est ténor, même en bête », et nous sommes persuadés qu'un tout malin s'aviserait d'y fourrer une pièce d'habillement et d'écrire « Jaquette énorme et m'embête ».

Le français qui est la langue la plus claire (etc.), peut, malgré tout, être terriblement obscur pour qui ne le possède pas à fond. Ce qui ne l'empêche pas d'être une des plus belles langues du monde.

F. Koradi.

(Feuille d'Avis de Vevey).

INSTITUTEURS (-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTRÉAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs PROTESTANTS pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1964.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Être de religion protestante, réformée, ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 3) Être âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Les traitements annuels des diplômés d'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4500 et le maximum de \$9350.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1964 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au directeur du service du personnel, Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 avenue Fielding, Montréal 29, Québec, CANADA.



**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER

Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare



L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin
cherche

**professeur de gymnastique
et de sport**

et

**rédacteur
pour son bulletin mensuel**

Diplôme fédéral I ou II, si possible avec
expérience pratique dans l'enseignement et
dans le domaine rédactionnel (collaborateur à
disposition), ainsi qu'avec brevet d'instructeur
suisse de ski et brevet d'instructeur suisse
de natation. Langue maternelle française,
bonnes notions de la langue allemande.

Entrée en fonction au mois d'avril 1964 ou à
convenir.

Traitement selon entente.

Les postulations avec certificats et autres
attestations éventuelles ainsi qu'un aperçu de
l'activité sont à adresser jusqu'au 16 janvier
1964 à la direction de l'Ecole fédérale de gym-
nastique et de sport à Macolin.

**Pianos - Télévision
Disques - Radios**

Le plus beau choix

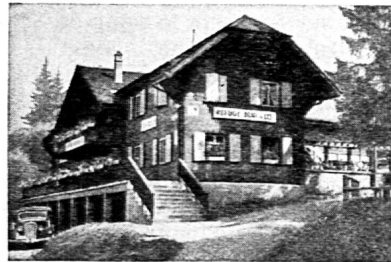
EXPERTS



SAUTIER & JAEGER
FUSTERIE, 12, GENÈVE

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis



Grande salle,
accueil
chaleureux
et prix
spéciaux
pour écoles
et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93

*école
pédagogique
privée*

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.

Le plus grand choix de Genève

Naville & Cie S. A.

Librairie-papeterie

5-7, rue Lévrier - 5, Passage des Lions

Florissant à l'angle du Chemin Rieu

GENÈVE

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'État

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'État

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège: rue Caroline 11, Lausanne

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour une aide efficace
dans la réalisation de
toutes vos opérations
bancaires

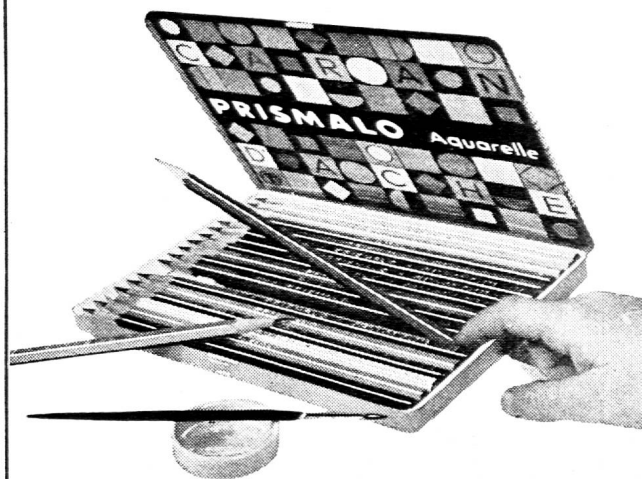


Sièges et succursales
dans toute la Suisse

Capital et réserves: Fr. 450 millions

PRISMALO

Assortiment scolaire



permet la composition
d'innombrables demi-tons

CARAN D'ACHE

PRODUIT SUISSE

En 1963, LA

GUILDE DU LIVRE

a publié les ouvrages suivants:

Romans :

Marcel Aymé	Maison basse
Jean Guéhenno	Changer la Vie
Yvan Tourguéniev	Fumée
Henri Guillemin	L'Enigme Esterhazy
Jean Giraudoux	Aventures de Jérôme Bardini
Georges Bernanos	Un Mauvais Rêve
Alfred de Vigny	Cinq-Mars
Joseph Kessel	L'Equipage
Albert Vidalie	La Belle Française
Tennessee Williams	Le Printemps de Mrs Stone
Vitaliano Brancati	Le Bel Antonio
Jack London	L'Appel de la Forêt
Erskine Caldwell	La Route du Tabac
J. Rosny	La Guerre du Feu
Raymond Queneau	Pierrot Mon Ami
Victor Hugo	Histoire d'un Crime
Gustave Flaubert	Trois Contes

Tréaux du Monde :

Jean Anouilh	Théâtre complet
--------------	-----------------

Albums photos :

	Afrique Africaine
	Les Châteaux de Louis II de Bavière

Les Grands Siècles français :

	Le XIX ^e Siècle
--	----------------------------

Classiques :

Augustin Thierry	Récits des Temps Mérovingiens
Gœthe	Les Affinités Electives
F.-René de Chateaubriand	Atala - René

Collection Ourse Géante :

Rainer-Maria Rilke	Correspondance avec Merline
--------------------	-----------------------------

Livres d'enfants :

Grey Owl	Sajo et ses Castors
Jack London	L'Appel de la Forêt
J. Rosny	La Guerre du Feu

Inscrivez-vous à La Guilde du Livre, av. de la Gare 4, Lausanne, tél. 23 79 73